

## **2.10- Sites et paysage**

### **2.10.1- Bassin paysager**

La Moyenne Durance s'étire du nord au sud depuis la cluse de Sisteron jusqu'au défilé de Mirabeau (Vaucluse et Bouches-du-Rhône), qui forment de véritables portes d'entrée. C'est un pays de contrastes qui présente une très grande diversité de formes de relief et des paysages multiples.

Cette large vallée à fond plat, surplombée de villages perchés, est bordée de longs coteaux boisés qui forment ses limites (plateau de Salignac, crêtes de la Vallée des Duyes, contreforts des plateaux de Puimichel et Valensole à l'est et piémont de Lure, contreforts du pays de Forcalquier, Lubéron Oriental et Collines de Pierrevert à l'ouest). Depuis Sisteron jusqu'à la plaine de Manosque, le fond de vallée s'élargit et s'aplanit de plus en plus, pour atteindre près de 6 km. Cette colonne vertébrale est le principal axe de circulation et de développement économique.

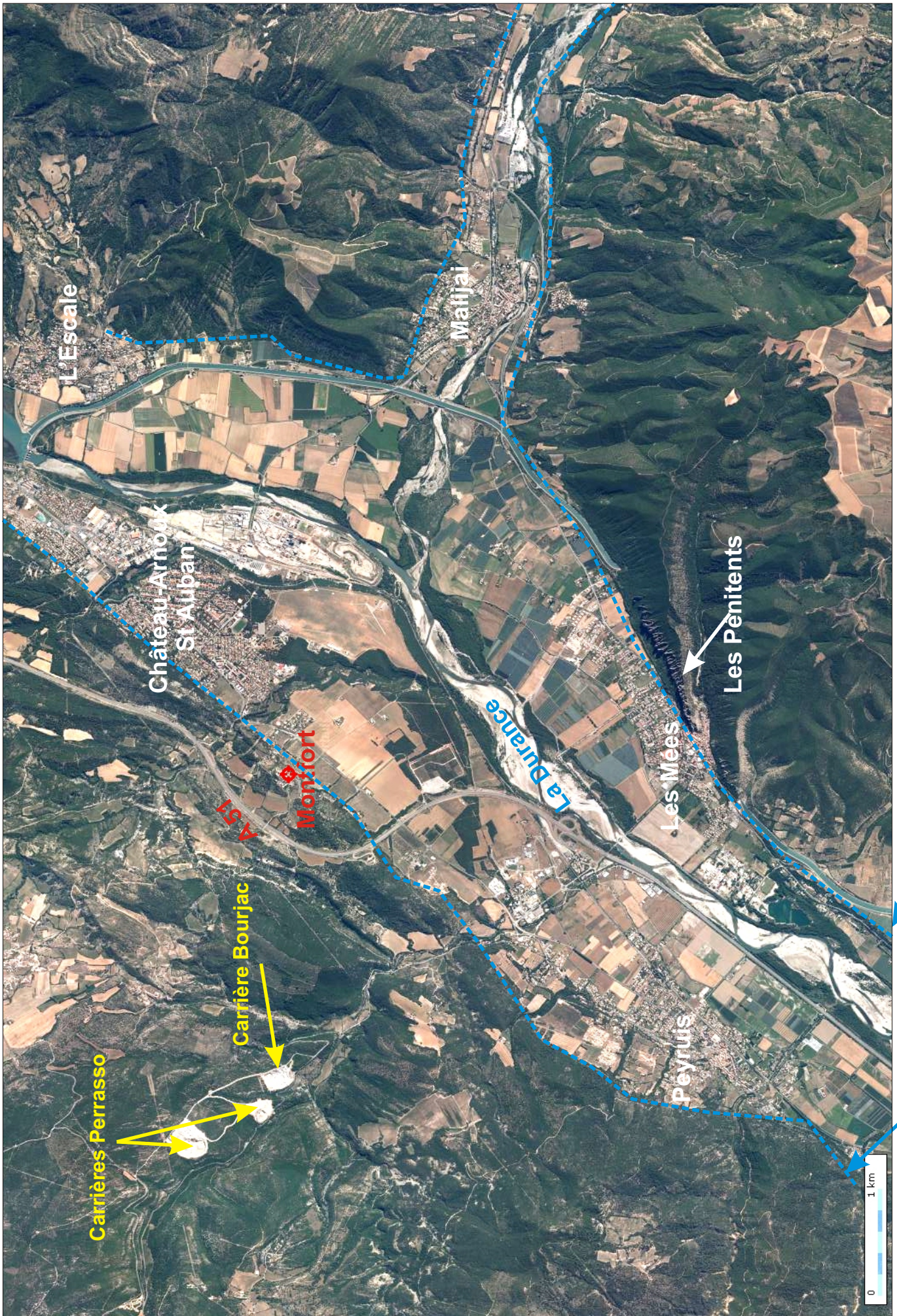
Sous l'influence d'une géologie variée, d'un climat transitoire entre méditerranéen et alpin et d'une orographie très contrastée, les paysages offrent une palette très diversifiée et typique qui décrit le passage de la Provence au domaine montagnard.

### **2.10.2- Composantes du paysage**

Pour ce qui concerne le secteur Les Mées/Montfort, le paysage est composé par les éléments majeurs décrits ci-après.

- Le lit de La Durance est une gravière d'une centaine de mètres de large qui apparaît dans le paysage comme un ruban clair ourlé par des ripisylves vert foncé.
- La plaine de La Durance est une plaine encore essentiellement agricole dont la largeur est de l'ordre de 2km au niveau de Montfort. Les différentes cultures dessinent une mosaïque dont les limites sont fréquemment soulignées par des haies, des talus herbeux et des canaux d'irrigation.
- Les différentes voies de circulation (autoroute, route nationale, voie SNCF, canal EDF) marquent fortement le paysage et accentuent l'aspect linéaire de la vallée.
- De part et d'autre de la plaine de La Durance s'étendent de vastes plateaux couverts de forêts clairsemées où dominant le chêne pubescent et le pin sylvestre. La couleur verte en été fait place à des teintes relativement ternes en hiver. Les plateaux sont entaillés par des vallées profondes utilisés comme axes de pénétration. Même si ils présentent de nombreuses similitudes, les plateaux de part et d'autre de La Durance montrent des paysages relativement différents en raison de leur nature géologique :





Vue aérienne

Limites de la plaine



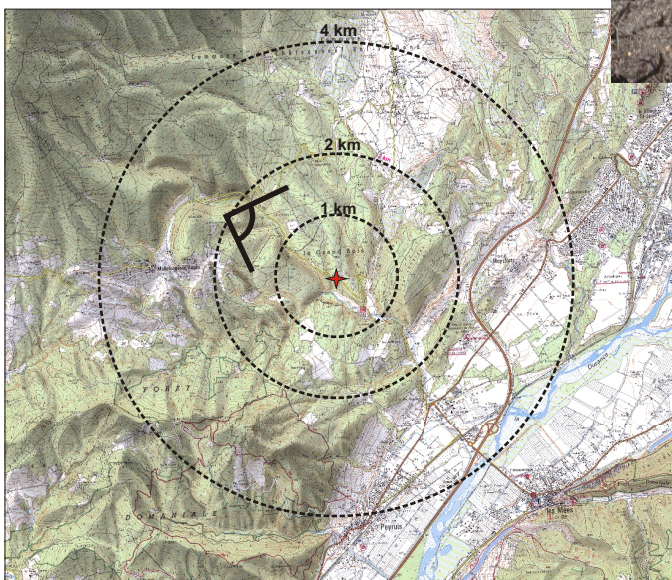


**Vue générale**

La carrière visible au premier plan est la carrière Perasso



**Détail**



**Vue depuis la colline de La Grande Pièce**



**SARL BOURJAC – ZI La FITO – 04100 MANOSQUE**  
**Carrière du Grand Bois –MONTFORT (04)**  
**Etude d'impact**

---

- en rive droite (plateau du Vaucluse limité au nord par la Montagne de Lure et au sud par l'extrémité orientale du Lubéron), ce sont des régions de collines et petites montagnes à armature de calcaires souvent massifs qui apparaissent en bordure des plateaux sous forme de falaises et qui donnent du caractère au paysage en soulignant les reliefs par des traits blancs dans un ensemble vert. Le coteau raccordant la plaine au plateau est souvent aménagé en terrasses qui sont le domaine privilégié de l'olivier quand elles ont été épargnées par l'urbanisation.

- en rive gauche ce sont les poudingues du plateau de Valensole qui ne donnent pas de véritables falaises sur leurs bordures mais qui s'érodent en sculptant, selon un processus particulier, des colonnes naturelles dont les Pénitents des Mées sont un exemple spectaculaire.

➤Le bâti s'organise en petites villes et villages installés en bordure de la plaine hors des zones inondables par les crues de La Durance. A partir de ces pôles l'urbanisation récente (habitat et surtout bâtiments industriels et artisanaux) s'étend vers la plaine et tend à gangréner le domaine agricole.

-Montfort et son piémont d'olivettes

La silhouette du village de Montfort couronnant un promontoire, l'ambiance des ruelles, ses couleurs, la vie qui s'en dégage et les oliviers qui couronnent son socle, font de Montfort un site repère particulièrement attrayant malgré les extensions urbaines qui ont étioilé le noyau ancien.

Habitat type Montfort



Les Mées (site inscrit loi de 1930) est une petite ville en rive gauche de La Durance qui fait face à Montfort. La zone urbanisée évolue du bas vers le haut, d'une zone moderne à un vieux village appuyé à une falaise de poudingues. Cette formation géologique exceptionnelle présente des colonnes monumentales. Ces falaises de galets vertigineuses sont un repère à l'échelle de la vallée et constituent l'un des emblèmes du département.





**Le village de Montfort**



**Vue de la plaine depuis le village de Montfort,  
avec au fond, les Pénitents des Mées**



Habitat type Les Mées



### **2.10.3- Contexte patrimonial**

Le secteur est parcouru par des sentiers banals (ni de petite randonnée PR ni de grande randonnée GR). Les PR et GR sont surtout présents au Nord ou au Sud de Montfort, ou de l'autre côté de la Durance : PR de Peyruis, PR de Peipin, PR des Mées, PR de Malijai.

Les paysages locaux sont tout à fait emblématiques de la Provence :

- Les Pénitents des Mées, si caractéristiques sont un site classé
- La Chapelle St Donat et ses environs sont également classés
- le village perché de Montfort, particulièrement intéressant, se retrouve sur de nombreuses brochures et est très souvent photographié. Depuis ce village la vue offerte est un panorama circulaire sur toutes les rives de la Durance et sur les Pénitents des Mées
- le belvédère de Château-Arnoux offre une vue panoramique sur La Durance et les Alpes
- Les environnements arides et sauvages, les forêts de chênes pubescents offrent de belles promenades, dans les pentes de la montagne de Lure,
- Les oliviers, emblème de la Provence se trouvent à Château-Arnoux en limite Nord de leur aire de répartition.
- Le plateau de Ganagobie couvert de chênes verts, de genévriers, de pins d'Alep et ses abords, classé site inscrit.

De nombreux monuments classés existent dans les environs :

Château de la Renaissance et ancien prieuré de St Pierre es Liens à Château-Arnoux  
Vestiges de la voie domitienne, prieuré clunisien à Ganagobie  
Eglise St Jean Baptiste avec beau clocher roman classé  
Restes de fortifications aux Mées avec portail du 17° s, classé.



Sans oublier les nombreux édifices non classés mais néanmoins intéressants : églises, vestiges de diverses époques.....

Les aménagements hydroélectriques sur la Durance peuvent également être admirés depuis le Belvédère EDF dominant les aménagements de l'Escale (pont-barrage).

L'élément patrimonial le plus proche est la Chapelle St Donat, située à 600 m au Sud-Est.

#### **2.10.4- Périmètre du projet**

La commune de Montfort a dédié, à l'exploitation de carrières, un secteur de son territoire, en rive droite de la vallée de La Durance, sur le plateau qui fait la transition entre la vallée de La Durance et la montagne de Lure.

Au niveau du site du Grand Bois, la barre des calcaires bédouliens est entaillée par 3 carrières qui s'alignent au-dessus de la RD 101. La falaise dans laquelle s'enfoncent les exploitations ne domine pas directement la plaine de La Durance mais un petit talweg adventif, le Grand Vallat. Les reliefs qui sont de type « petites montagnes » sont totalement couverts de forêt avec une espèce dominante : le chêne pubescent qui donne une couleur verte en été et brune en hiver. En raison de la pauvreté des sols et de conditions hydriques sévères, les arbres sont le plus souvent clairsemés et ont une taille modeste.

Le projet de la SA Bourjac est le plus au Sud des trois carrières, donc le plus proche de la vallée de La Durance. Les calcaires exploités sont blancs à gris clair avec des saignées d'argile ocre rouge qui descendent le long des plans de faille. Pendant l'exploitation, les reliefs créés se remarquent par leur fraîcheur et leur aspect géométrique.

La carrière Bourjac existe déjà et la poursuite de son exploitation se fera essentiellement par un approfondissement de la cavité existante. Dans ces conditions l'état initial du paysage préfigure bien l'impact paysager qui sera celui de la poursuite de l'exploitation. En fait la situation actuelle sera peu ou pas aggravée même en faisant abstraction des réhabilitations coordonnées à l'avancement.

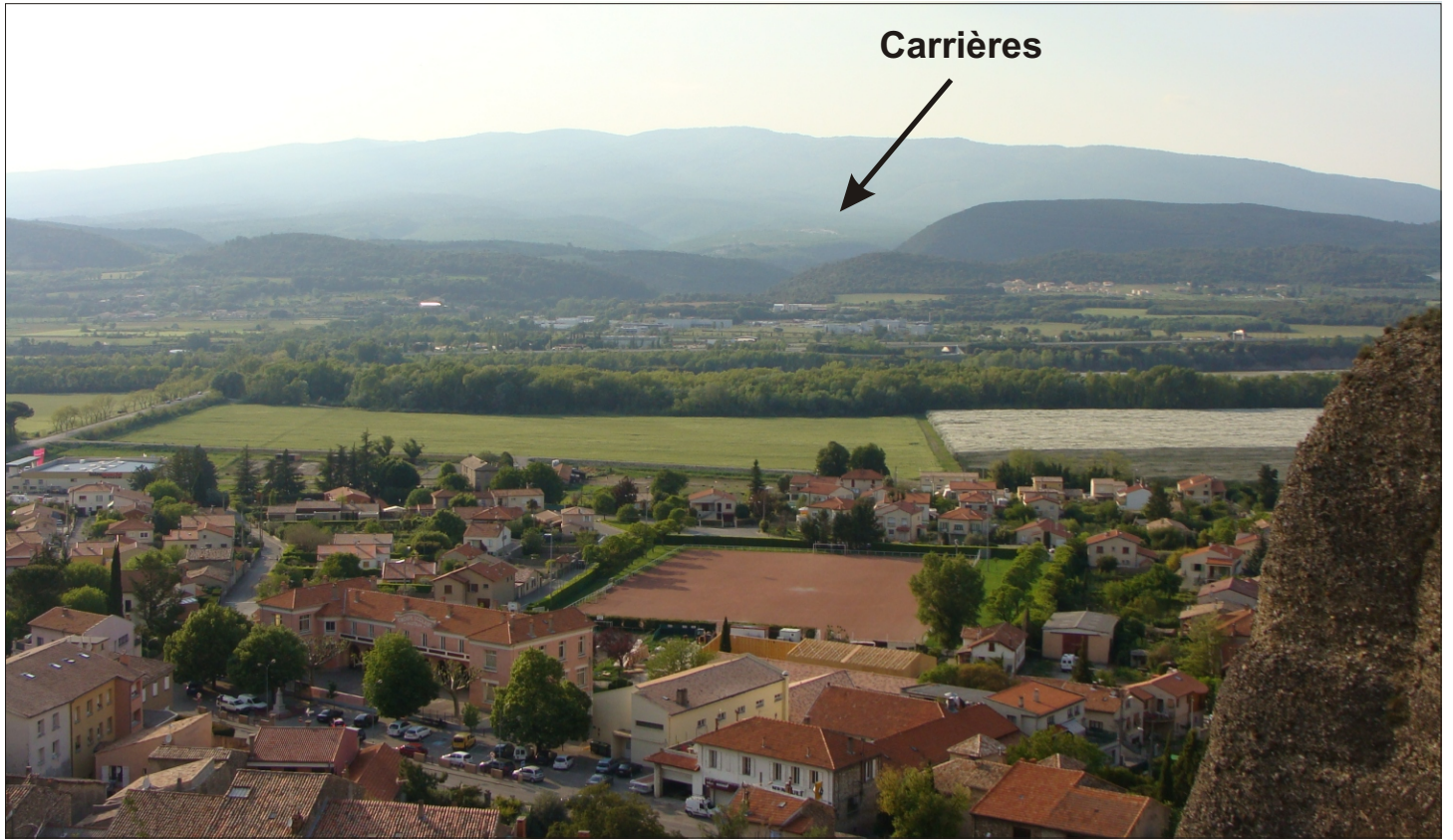
#### **2.10.5- Bassin visuel**

##### **➤ Perception lointaine**

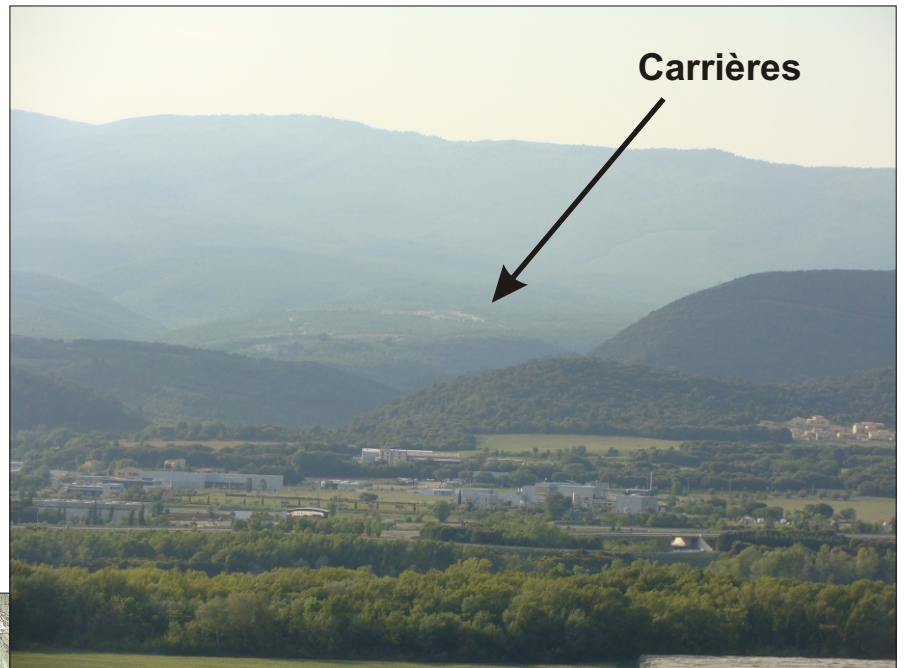
Depuis la plaine de La Durance et depuis les principaux axes de circulation, le site n'est pas visible. La carrière n'apparaît pas dans la perspective du village de Montfort vu depuis la plaine.

Depuis le bord du plateau de Valensole, donc depuis le coteau opposé de la vallée de La Durance, la carrière apparaît en été comme une tache blanche dans un contexte uniformément vert. L'éloignement (environ 5 km) est suffisant pour

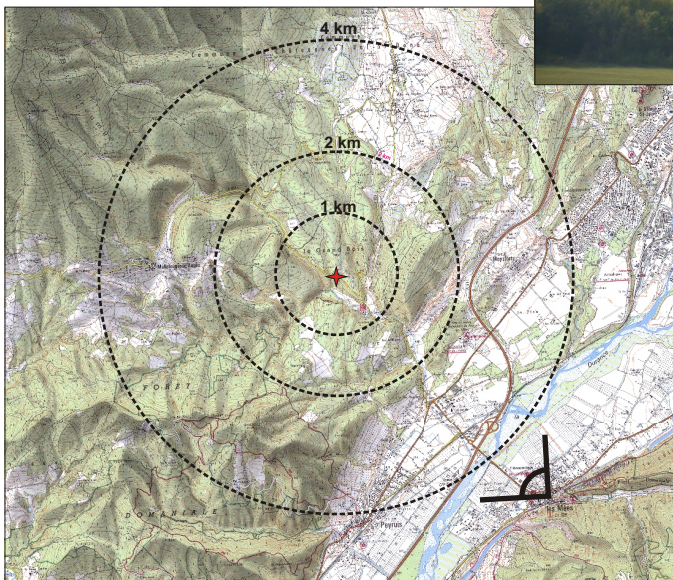




Vue générale



Détail



que les formes de la carrière et donc son aspect artificiel ne soit pas identifiable. En période hivernale la carrière est encore moins visible à cause du feuillage brun des chênes qui reste sur les arbres jusqu'au printemps.

Depuis les collines situées à l'Est de Mallefougasse-Augés, la vision est dominante sur l'ensemble des 3 carrières qui se situent à environ 2 km. La forme des carrières est identifiable mais les installations et les activités ne sont pas discernables. De ce point de vue, la carrière Bourjac est la plus éloignée et sa position en arrière d'un bombement de terrain la rend relativement discrète.

#### ➤ **Perception depuis les espaces habités**

Le village de Montfort est installé en bordure du plateau et de ce fait, il tourne le dos au site de carrière qui n'est par conséquent pas visible. L'autoroute A51 passe en arrière de la colline qui porte le village de Montfort, entre le village de Montfort et le site de carrière ce qui contribue à isoler le domaine urbanisé du secteur d'activité « carrières ».

Depuis la ville des Mées qui est installée au pied du coteau de la rive gauche de la plaine de La Durance, le site de carrière n'est visible que depuis les plus hautes constructions de la partie ancienne de l'agglomération. L'éloignement est tel que la reconnaissance du site dans le paysage n'est possible qu'avec un éclairage très favorable.

Depuis le hameau de la Sigalette, le site de la carrière est en vision directe à une distance d'environ 1500 m. L'altitude du hameau est du même ordre que celle de la carrière laquelle apparaît comme une tache blanchâtre très allongée qui peut facilement être confondue dans le paysage, avec un lambeau de falaise naturelle.

#### ➤ **Perception proche**

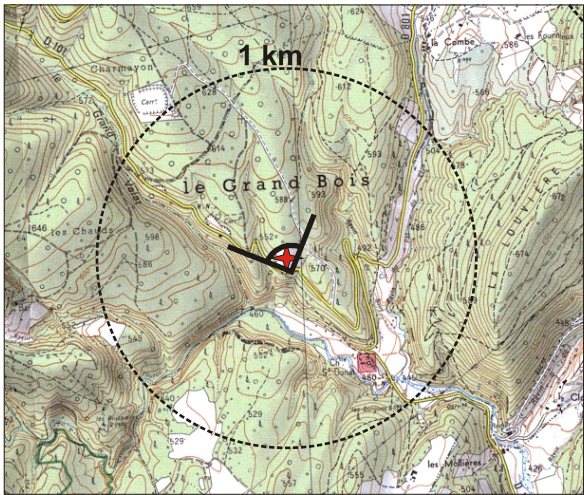
La carrière Bourjac présente la caractéristique d'avoir très peu d'activités de surface (bâtiments, pistes, stockage, etc...) qui se situent en dehors de la fosse ce qui fait que ces infrastructures qui pourraient être pénalisantes dans un contexte paysager de forêts sont en fait très peu visibles car elles n'émergent pas de l'excavation.

Depuis la RD101 qui longe la partie basse du site de la SA BOURJAC, la carrière est pratiquement invisible. Seul émerge un petit bâtiment tôle. Toutes les activités et la fosse elle-même sont masquées par un talus haut d'une dizaine de mètres qui a été végétalisé.

#### ➤ **Fermeture de la visibilité**

Le tableau suivant expose les secteurs sans aucune visibilité sur les sites et la composition des écrans visuels





**Perception proche :**  
**vue depuis la RD 101**

La carrière est invisible,  
on voit la partie aval réhabilitée (berme et risberme)

**SARL BOURJAC – ZI La FITO – 04100 MANOSQUE**  
**Carrière du Grand Bois –MONTFORT (04)**  
**Etude d'impact**

<b>Zones concernées</b>	<b>Type d'écran visuel</b>
Château Arnoux St Auban et toute la plaine de la Durance	Zones situées en contrebas du site. De plus la colline de La Louvière fait écran.
Village de Montfort	Colline de La Louvière entre le village et la carrière
Secteur Nord-Nord-Est : RD 951, RD 801, lieux-dits Jas des Bides, Jas de Martel, Les Chabannes...	Aucune vue directe sur le site du fait du vallonnement du pied de la montagne de Lure, et du développement de la végétation (forêt de chênes)
Secteur Ouest : village de Mallefougasse-Augès, lieux dits les Marquants, la Grande, La Grande pièce...	
Secteur Sud-Ouest, lieux dits le Bas-Col, les Martrons...	Le massif des Tourteaux masque totalement le site et ses environs
Secteur sud : village de Peyruis	Zones situées en contrebas du site. De plus les collines de Piouzin et de Peiroard forment un écran visuel

#### **2.10.6- Enjeux identifiés localement**

Les principaux enjeux identifiés (Atlas des paysages) pour préserver les paysages de la moyenne Durance sont les suivants :

- Maîtriser l'urbanisation de la vallée
- Préserver le caractère « sauvage » de La Durance
- Préserver les structures végétales et minérales qui mettent en valeur le site
- Préserver le patrimoine bâti
- Maintenir la diversité des cultures et préserver les parcelles à vocation pastorale
- Préserver l'ouverture des paysages
- Inventorier les alignements qui participent à la qualité des paysages
- Maintenir et valoriser les alignements remarquables et favoriser de nouvelles plantations si nécessaire

La carrière existante respecte globalement ces enjeux.

#### **2.10.7- Qualification de l'enjeu du secteur**

La notation est la suivante : si non ou non concerné = 0, si oui ou concerné : 1



**SARL BOURJAC – ZI La FITO – 04100 MANOSQUE**  
**Carrière du Grand Bois –MONTFORT (04)**  
**Etude d'impact**

Urbanisation	0
Préserver le caractère « sauvage » de La Durance	0
Préserver les structures végétales et minérales qui mettent en valeur le site	1
Préserver le patrimoine bâti	0
Maintenir la diversité des cultures et préserver les parcelles à vocation pastorale	0
Préserver l'ouverture des paysages	0
Inventorier les alignements qui participent à la qualité des paysages	0
Maintenir et valoriser les alignements remarquables et favoriser de nouvelles plantations si nécessaire	0
Visibilité	1
Elément patrimonial à moins de 500 m	0
<b>Total</b>	<b>2</b>

**Note obtenue**

1 à 4	Enjeu faible
-------	--------------

|| En ce qui concerne le paysage, l'enjeu est faible.

**2.11- Activités du secteur - Economie - Environnement humain- Biens matériels**

**2.11.1- Contexte général du secteur**

➤ **Typologie du territoire**

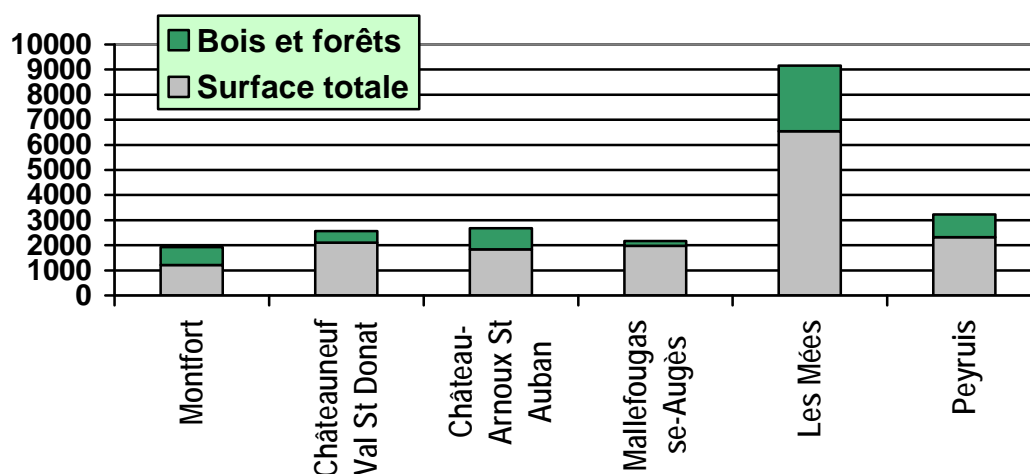
Montfort et les communes voisines appartiennent à différents cantons :

	<b>Cantons</b>
<b>Montfort</b>	<b>Canton de Volonne</b>
<b>Châteauneuf Val St Donat</b>	
<b>Château-Arnoux St Auban</b>	
<b>Mallefougasse-Augès</b>	<b>Canton de St Etienne les Orgues</b>
<b>Les Mées</b>	<b>Canton des Mées</b>
<b>Peyruis</b>	<b>Canton de Peyruis</b>

**SARL BOURJAC – ZI La FITO – 04100 MANOSQUE**  
**Carrière du Grand Bois –MONTFORT (04)**  
**Etude d'impact**

Montfort et les communes voisines ont les caractéristiques suivantes :

	<b>Surface totale (ha)</b>	<b>Bois et forêts (ha)</b>	<b>% bois et forêts</b>
<b>Montfort</b>	1208	715	59,2
<b>Châteauneuf Val St Donat</b>	2110	454	21,5
<b>Château-Arnoux St Auban</b>	1834	847	46,2
<b>Mallefougasse-Augès</b>	1971	200	10,1
<b>Les Mées</b>	6540	2616	40,0
<b>Peyruis</b>	2323	900	38,7



La commune dont la surface boisée est la plus importante est celle des Mées mais toutes ont une surface boisée assez importante.

➤ **Démographie locale**

A Montfort l'évolution de la population est la suivante

	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2007	2008
<b>MONTFORT</b>	182	142	240	259	382	385	389	396	391

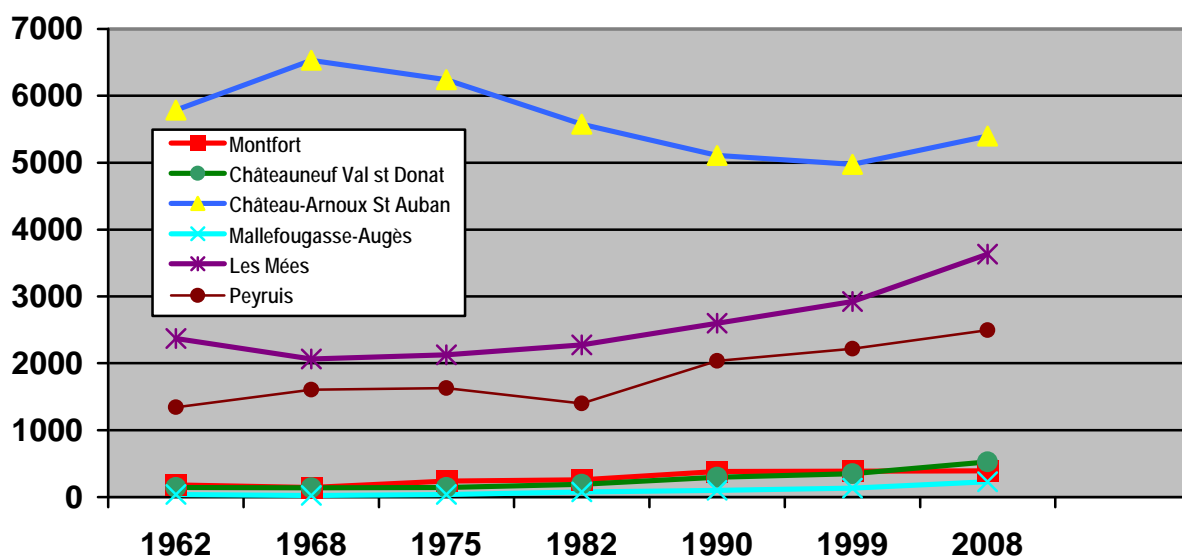


**SARL BOURJAC – ZI La FITO – 04100 MANOSQUE**  
**Carrière du Grand Bois –MONTFORT (04)**  
**Etude d'impact**

L'évolution de la population des communes du secteur est la suivante :

	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2008	Evolution 1999/2008	Densité 2007 (hab/km <sup>2</sup> )
<b>Montfort</b>	182	142	240	259	382	385	391	+1,6%	32,4
<b>Châteauneuf Val St Donat</b>	144	139	141	191	296	348	526	+51,5%	24,9
<b>Château- Arnoux St Auban</b>	5785	6532	6240	5576	5109	4974	5399	+8,5%	294,4
<b>Mallefougasse- Augès</b>	38	22	38	78	98	136	227	+66,9%	11,5
<b>Les Mées</b>	2370	2063	2128	2275	2601	2925	3631	+24,1%	55,4
<b>Peyruis</b>	1343	1604	1627	1699	2036	2217	2492	+12,4%	107,3

*Les populations légales 2008 sont rentrées en vigueur au premier janvier 2011*



L'évolution de la population du secteur montre sur la période un fléchissement au recensement de 1975, (celui de 1982 pour Peyruis) puis une augmentation assez régulière, sauf pour Château-Arnoux St Auban, dont le fléchissement s'amorce dès 1975 et persiste jusqu'en 1999. Depuis la population augmente de nouveau sans retrouver toutefois, son niveau de 1968.

**SARL BOURJAC – ZI La FITO – 04100 MANOSQUE**  
**Carrière du Grand Bois –MONTFORT (04)**  
**Etude d'impact**

---

Deux groupes se distinguent en ce qui concerne la densité de population :

- Les communes de Montfort, Mallefougasse-Augès et Châteauneuf Val St Donat, plus faiblement peuplées, et plus rurales
- Les communes de Peyruis, Les Mées et surtout Château-Arnoux St Auban, qui sont beaucoup plus peuplées. Ces dernières bénéficient d'une situation dans la vallée qui a permis un plus grand développement.

➤ **Activités locales**

L'économie du secteur est dominée par l'agriculture, les activités artisanales, tertiaires et le tourisme sauf pour Château-Arnoux St Auban, où le secteur industriel est bien représenté.

Emploi au lieu de travail par catégorie socio professionnelle et activités économique des individus :

<b>Catégories socioprofessionnelles</b>	<b>Montfort</b>	<b>Ch Val St Donat</b>	<b>Ch Arnoux</b>	<b>Mallefougasse-Augès</b>	<b>Les Mées</b>	<b>Peyruis</b>
<b>Agriculture</b>	7	7	15	4	192	28
<b>Industrie</b>	1	2	1157	0	81	97
<b>Construction</b>	4	26	156	4	116	48
<b>Commerce</b>	4	20	269	0	169	146
<b>Tertiaire hors commerce</b>	37	15	1365	4	242	224
<b>TOTAL</b>	53	70	2 962	12	800	543

• **Agriculture**

La commune de Montfort possède trois labels Appellation d'origine contrôlée (AOC) :

- Le fromage de Banon, protégé depuis 2003 sur 179 communes dont 111 dans les Alpes de Haute-Provence
- L'huile d'olive de Provence
- L'huile d'olive de Haute-Provence



**SARL BOURJAC – ZI La FITO – 04100 MANOSQUE**  
**Carrière du Grand Bois –MONTFORT (04)**  
**Etude d'impact**

et neuf labels Indication géographique protégée (IGP) : petit épeautre, Miel de Provence, Agneau de Sisteron, Alpes-de-Haute-Provence (VDP) blanc, rouge et rosé et VDP de Méditerranée blanc, rouge et rosé.

L'utilisation des terres est résumée dans le tableau suivant :

	<b>Superficie agricole utilisée (ha)</b>	<b>Terres labourables (%)</b>	<b>Vergers (%)</b>	<b>Vignes (%)</b>	<b>Plantes à parfum (%)</b>
<b>Département 04</b>	165 807	38,6 dont 44,4% de céréales	1,8	0,56	6,1
<b>Canton de Volonne</b>	4982	44 dont 53,8% de céréales	5,5	0,04	0.02
<b>Montfort</b>	129	86,8* dont 67%* céréales	0	0	0*
<b>Château Arnoux St Auban</b>	131	96,9 dont 36,7% de céréales	0	0	0
<b>Châteauneuf Val St Donat</b>	1 071	32,4 dont 49,3% de céréales	0	0	0
<b>Mallefougasse-Augès</b>	87	64,4 dont 46,6% de céréales	0	0	0
<b>Les Mées</b>	1861	59,2 dont 71,4% de céréales	27,6	0	3,3*
<b>Peyruis</b>	314	45,9 dont 66% de céréales	39,2	0	0

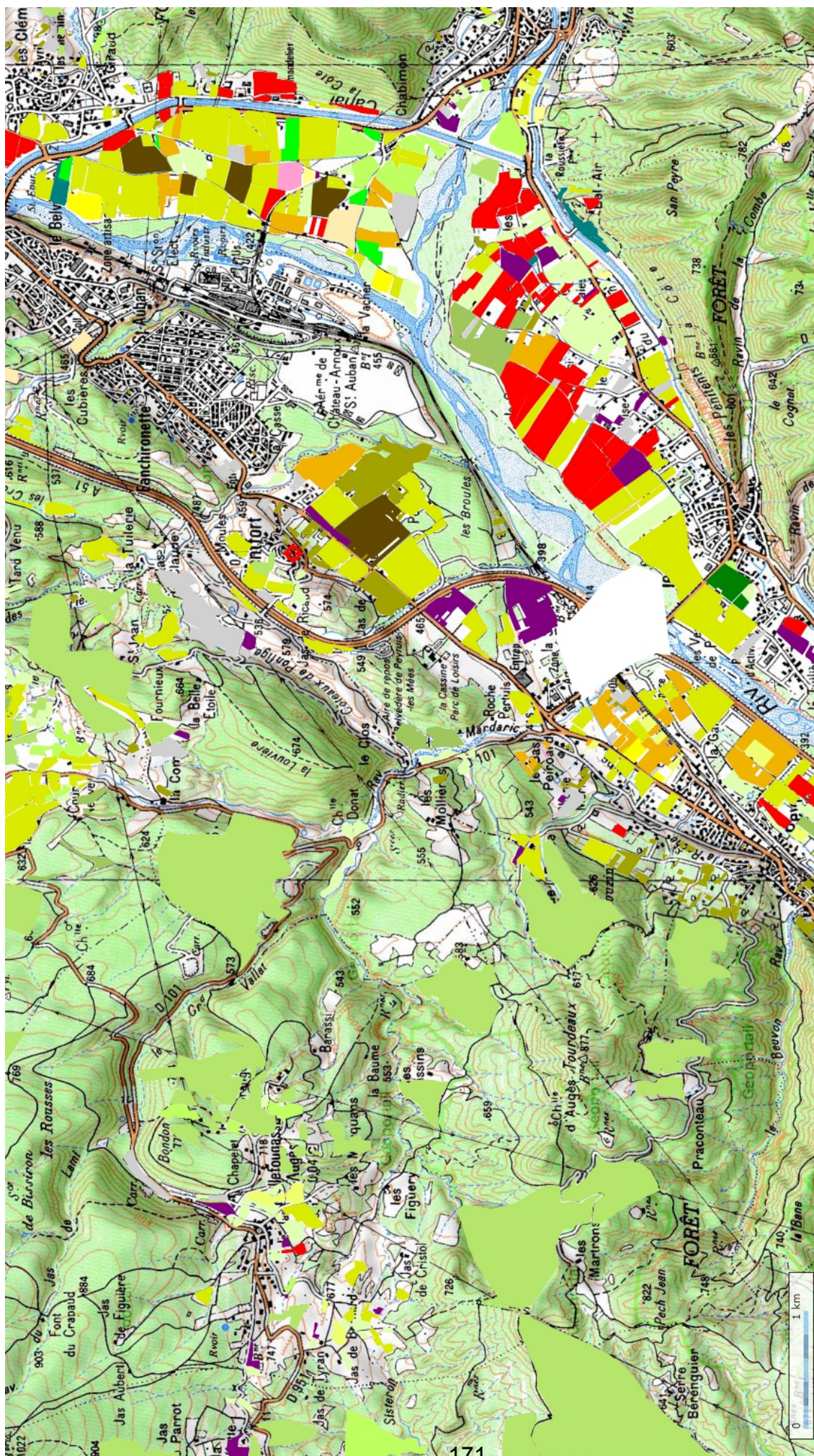
\* non communiqué en 2000, chiffre de 1988, \*\*chiffre de 1979

Les vignes, dont il existait encore quelques ha en 1979, on progressivement disparu de Montfort et des communes riveraines. Les vergers sont présents dans la plaine (communes de Les Mées et Peyruis) ainsi que les céréales telles que maïs tournesol.

A noter qu'à Montfort tous les sous-bois sont utilisés en pâture estivale pour les ovins (élevés pour la viande). Le troupeau comprend 650 têtes.

En ce qui concerne l'élevage, le cheptel est peu important, sauf en ce qui concerne les volailles aux Mées et à Peyruis et les ovins pour Châteauneuf Val St Donat.





Utilisation des sols, données 2010

Légende page suivante



Blé tendre	Légumineuses à grains
Mais grain et ensilage	Fourrage
Orge	Estives landes
Autres céréales	Prairies permanentes
Colza	Prairies temporaires
Tournesol	Vergers
Autres oléagineux	Vignes
Protéagineux	Fruits à coque
Plantes à fibres	Oliviers
Semences	Autres cultures industrielles
Gel (Surfaces gelées sans production)	Légumes-fleurs
Gel industriel	Canne à sucre
Autres gels	Arboriculture
Riz	Divers
	Non disponible

Légende de la carte d'utilisation des sols

**SARL BOURJAC – ZI La FITO – 04100 MANOSQUE**  
**Carrière du Grand Bois –MONTFORT (04)**  
**Etude d'impact**

---

04	Bovins	Ovins	Chèvres	Volailles	Equidés
<b>Canton de Volonne</b>	35	6349	96	1607	24
<b>Montfort</b>	0	0	0	20	0
<b>Château Arnoux St Auban</b>	0	0*	0*	0	0
<b>Châteauneuf Val St Donat</b>	0	2552	37*	86	0**
<b>Mallefougasse-Augès</b>	0	0*	0*	131	0**
<b>Les Mées</b>	0	0	0	93 934	0
<b>Peyruis</b>	0	0	0	29 856	0*

\* non communiqué (NC) en 2000, chiffre de 1988

\*\* non communiqué en 2000, chiffre de 1979

### **Activités artisanales, commerciales et industrielles**

Les activités artisanales commerciales et industrielles sont essentiellement concentrées dans la vallée.

A noter que le site de St Auban abrite l'essentiel des activités industrielles. Tournée vers l'industrie chimique avec Total puis sa filiale ARKEMA, depuis la première guerre mondiale, l'activité est actuellement en déclin et tente de se réorienter vers de nouvelles activités qui sont tournées essentiellement vers la chimie, le travail des métaux, la fabrication de machines électriques et la fabrication d'instruments de précision. Il existe également à Château-Arnoux St Auban 34 entreprises dans le secteur de la construction et 8 entreprises industrielles alimentaires.

La commune de Montfort ne présente que quelques commerces. Elle possède une école primaire et élémentaire.

A noter qu'elle accueille deux carrières sur son territoire :

- La carrière objet du présent dossier
- Une carrière située à 250 m au Nord, exploitée par la société Perasso.

L'origine de ces deux carrières est très ancienne puisqu'il en est déjà fait mention dans la « Monographie de la commune de Montfort (Basses Alpes) », par B Maurel, instituteur, ouvrage datant de 1897. Il signale cependant qu'elles sont « peu importantes et peu exploitées ».

**SARL BOURJAC – ZI La FITO – 04100 MANOSQUE**  
**Carrière du Grand Bois –MONTFORT (04)**  
**Etude d'impact**

**Tourisme**

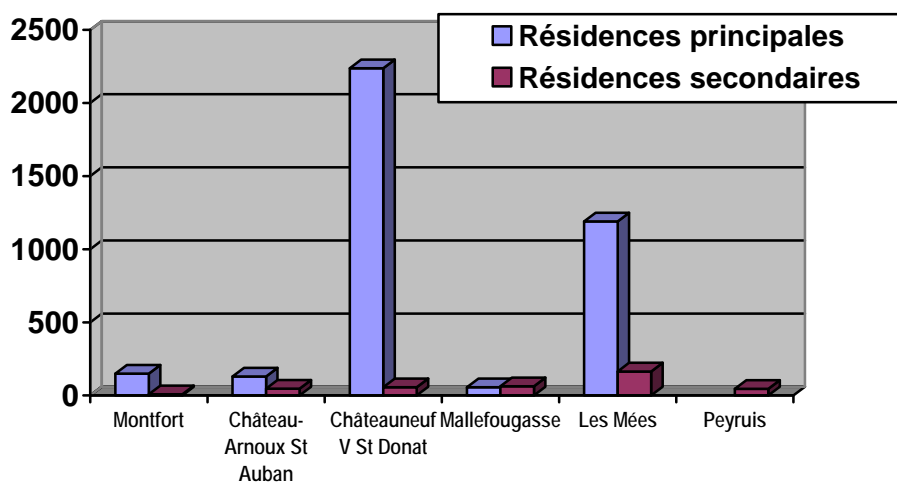
Le tourisme –uniquement estival- participe aux activités de la commune et des communes environnantes.

L'impact sur Montfort proprement dit est cependant modeste, la commune ne possédant que 8 résidences secondaires. La capacité d'accueil à Montfort est donc limitée.

(Source Insee et inventaire communal 1998)

	Résidences principales	Nombre moyen d'occupants des résidences principales	Résidences secondaires*	% de RS par rapport aux RP	Capacité d'accueil*
<b>Montfort</b>	<b>149</b>	<b>2,5</b>	<b>8</b>	<b>5,4</b>	<b>40</b>
<b>Château Arnoux St Auban</b>	<b>130</b>	<b>2,2</b>	<b>46</b>	<b>35,4</b>	<b>1800</b>
<b>Châteauneuf Val St Donat</b>	<b>2237</b>	<b>2,7</b>	<b>56</b>	<b>2,5</b>	<b>290</b>
<b>Mallefougasse-Augès</b>	<b>56</b>	<b>2,4</b>	<b>63</b>	<b>112,5</b>	<b>300</b>
<b>Les Mées</b>	<b>1190</b>	<b>2,4</b>	<b>164</b>	<b>14,1</b>	<b>1100</b>
<b>Peyruis</b>	<b>889</b>	<b>2,5</b>	<b>57</b>		<b>900</b>

\*compris RS et secteur marchand (hôtels, camping, gites...)





**SARL BOURJAC – ZI La FITO – 04100 MANOSQUE**  
**Carrière du Grand Bois –MONTFORT (04)**  
**Etude d'impact**

---

Sur l'ensemble du secteur, le pourcentage de résidences secondaires par rapport aux résidences principales est très variable selon les communes : Très faible à Montfort, il est très élevé à Mallefougasse-Augès

L'attrait du secteur est surtout lié aux richesses naturelles et à son caractère provençal affirmé, très prisé.

Toutes les activités de loisirs sont présentes :

- ➔ Randonnées pédestres, équestres, VTT
- ➔ Plans d'eau pour la baignade
- ➔ Curiosités naturelles, et édifices...

Toutefois, le site de la carrière ne nuit pas à ces activités car il n'est visible et il est éloigné des pôles d'attraction touristiques.

#### **2.11.2- Contexte des industries extractives - Schéma Départemental des Carrières**

##### ➤ **L'ensemble du département**

Le Schéma Départemental des Carrières (S.D.C) des Alpes de Haute-Provence a été approuvé le 7 janvier 2002 et mis à jour en 2007.

D'après le S.D.C des Alpes de Haute Provence : les besoins et la production en matériaux silico-calcaires est la suivante :

<b>Département des Alpes de Haute Provence</b>	
<b>Besoins</b>	<b>Autorisations en cours de validité</b>
180 000 t. de matériaux traités soit <b>450 000 t.</b> de matériaux extraits	<b>515 000 t.</b> + approvisionnement partiel par Vinon sur Verdon (83) et Ventavon (05)

Le département des Alpes de Haute-Provence est un des départements les moins peuplés de France, avec 20 habitants au km<sup>2</sup> (pour 136 hab/km<sup>2</sup> en PACA, et 104 hab/km<sup>2</sup> en France).

On constate paradoxalement que la consommation de granulats dans ce département (9t/an/hab) est supérieure à la consommation moyenne nationale (7 t/hab).

La zone Manosque-Digne présente un équilibre entre production et consommation, voire même légèrement excédentaire. La distance moyenne entre site de production et site de consommation est de 10 km.

**SARL BOURJAC – ZI La FITO – 04100 MANOSQUE**  
**Carrière du Grand Bois –MONTFORT (04)**  
**Etude d'impact**

---

Le SDC précise que « L'équilibre est maintenu jusqu'en 2006, au delà, il devient nécessaire que la reconversion vers la roche massive sur la zone de Montfort ait abouti. » La carrière de Montfort est donc essentielle pour les approvisionnements de ce secteur et répond aux objectifs du SDC : « En conclusion pour cette zone, les ressources de dragage doivent être pris en compte et favoriser dans leur usage. **Les projets en roche massive seront également encouragés.**

Par ailleurs il est souligné qu'il faut encourager l'emploi de matériaux recyclés issu du BTP. Le projet s'inscrit dans cette volonté puisqu'il prévoit le retraitement et le recyclage des ces produits, issus des chantiers de l'entreprise, sur le site. Aucun stockage ne sera fait sur le site, ce qui évite la « stérilisation » du gisement.

Le SDC préconise

- que doivent être privilégiées les carrières en roche massive plutôt que les extractions en rivière
- que les matériaux doivent être consommés au plus près des zones de production, pour éviter les transports.

En effet les constats suivants sont faits :

- Augmenter de 10 km la distance entre les centres de production et les centres de consommation de granulats représenterait une augmentation de la dépense d'entretien du réseau routier sur la région de 65 millions d'euros par an.
- Augmenter de 10 km la distance entre les centres de production et les centres de consommation de granulats conduit à une surconsommation de carburant de 5400 tonnes sur une année soit une augmentation de 4% de la consommation des poids lourds dans la région.
- Une augmentation de 10 km de la distance de transport entre les centres de consommation et les sites de production des granulats se traduit par les augmentations suivantes en matière de pollution de l'atmosphère :
  - 18 000 tonnes de CO<sub>2</sub>
  - 260 tonnes de NO<sub>x</sub>
  - 45 tonnes de CO<sub>v</sub>
  - 205 tonnes de CO
  - 25 tonnes de particules

Le projet de réhabilitation de la carrière de Montfort prévoit de reconstituer un espace naturel.

**SARL BOURJAC – ZI La FITO – 04100 MANOSQUE**  
**Carrière du Grand Bois –MONTFORT (04)**  
**Etude d'impact**

---

Le renouvellement de la carrière de Montfort étant

- une carrière de roche massive,
  - dont les produits sont utilisés pour des usages locaux
  - et dont le projet de réhabilitation est de restituer le site en espace naturel
- ce projet répond aux objectifs du SDC.

**2.11.3- Affectation des abords de l'installation : espaces naturels, agricoles, forestiers, loisirs, biens matériels au voisinage du site**

➤ **Dans le périmètre des 300 m autour de l'installation :**

**Dans la zone de 300 m** autour de l'emprise de l'installation, aucune habitation n'est présente. Seuls sont présentes la RD 101 et une piste de desserte des carrières.

➤ **Dans le périmètre de 35 m autour de l'installation :**

**Dans la zone de 35 m** autour de l'emprise de l'installation, il en est de même : aucune habitation, seuls sont présentes la RD 101 et une piste de desserte des carrières

**Le secteur directement concerné par le projet**

- est à l'écart des bassins de population
- donne l'opportunité de participer à l'économie locale
- Répond aux préconisations du SDC

**L'enjeu est fort**

**2.11.4- Qualification de l'enjeu du secteur**

La notation est la suivante : si non ou non concerné = 0, si oui ou concerné : 1

Présence de bassin de population proche	0
Présence d'activités industrielles autre que carrière	0
Présence de carrières au voisinage	1
Présence d'activités agricoles et/ou forestières régulières	0
Présence d'AOC au voisinage	0
Présence d'activités touristiques ou de loisirs	0
Participation à l'économie locale	1
Préservation des emplois	1
Réponse aux objectifs du SDC	1
Intérêt pour la commune de la carrière	1
<b>Total</b>	<b>5</b>



**SARL BOURJAC – ZI La FITO – 04100 MANOSQUE**  
**Carrière du Grand Bois –MONTFORT (04)**  
**Etude d'impact**

---

La grille de notation adoptée en fonction des résultats est la suivante :

<b>0</b>	<b>pas d'enjeu</b>
<b>1 à 2</b>	<b>Enjeu faible</b>
<b>2 à 4</b>	<b>Enjeu moyen</b>
<b>5 à 6</b>	<b>Enjeu fort</b>

Note obtenue

5 à 6	Enjeu fort
-------	------------

En ce qui concerne le contexte économique et humain, l'enjeu est fort.

## 2.12- Patrimoine culturel et archéologique

### 2.12.1- Monuments classés ou inscrits

Il n'existe aucun monument classé ou inscrit à proximité du secteur concerné.

Les plus proches sont les suivants :

	Site ou monument	Type de classement et date de classement	Distance minimale à l'installation
<b>Montfort</b>	Chapelle Val St Donat	MH et SI 27 février 1959	600 m au Sud-Est
<b>Mallefougasse-Augès</b>	Eglise paroissiale st Jean Baptiste	Inscrit 14 octobre 1997	3,5 km au Nord-Ouest
<b>Château-Arnoux St Auban</b>	Maison en bois à portique	Inscrit 19 mars 2001	7 Km à l'Est
	Maison en bois à portique	Inscrite 26 avril 2001	7 Km à l'Est
<b>Chateauneuf Val St Donat</b>	Chapelle Sainte-Magdeleine (ancienne)	Inscrit 30 juin 1997	1,750 km au Nord

**SARL BOURJAC – ZI La FITO – 04100 MANOSQUE  
Carrière du Grand Bois –MONTFORT (04)  
Etude d'impact**



Chapelle Saint-Donat de Montfort.

### 2.12.2- Sites classés ou inscrits

Le tableau suivant récapitule les sites inscrits ou classés et les monuments inscrits ou classés les plus proches du site.

	<b>Site ou monument</b>	<b>Type de classement et date de classement</b>	<b>Distance minimale à l'installation</b>
<b>Montfort</b>	Chapelle Val St Donat	MH et SI 27 février 1959	600 m au Sud-Est
<b>Château-Arnoux St Auban</b>	Château de Château Arnoux et son parc	SI 8 juin 1951	7 km à l'Est
<b>Les Mées</b>	La chaîne de rocher dite des Pénitents	SI 12 mai 1941	5,2 km au Sud-Est

*MH : Monument historique, Inscrit : inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques*

### 2.12.3- Archéologie

A notre connaissance il n'existe pas de vestiges archéologiques sur l'emprise du site ou à son voisinage.

<b>Nom du site</b>	<b>Intérêt</b>	<b>Distance minimale à l'installation</b>
<b>Sites archéologiques certains</b>		
<b>Pigeonnier du Jas de Sivis</b>	Deuxième moitié du XVIII <sup>e</sup> siècle	2,4 km au Sud-Est
<b>Chamans</b>	Habitat chalcolithique	2,4 km à l'Est
<b>Sainte Madeleine</b>	Chapelle médiévale, traces d'occupation indéterminées	2,9 km au Nord-Est

**SARL BOURJAC – ZI La FITO – 04100 MANOSQUE**  
**Carrière du Grand Bois –MONTFORT (04)**  
**Etude d'impact**

<b>Saint Donat le Haut/couvent des Crottes</b>	Eglise et grotte aménagée (2 <sup>ème</sup> moitié de V <sup>o</sup> siècle), église (1 <sup>o</sup> moitié du VII <sup>o</sup> siècle) oratoire et cimetière (Moyen-âge)	700 m au Sud-Est
<b>Pas de Vèze</b>	Voie et trace de l'occupation de l'âge du fer	700 m au Sud-est
<b>Saint Donat le bas</b>	Oratoire (2 <sup>o</sup> moitié du IV <sup>o</sup> siècle), tombe isolée (Haut Moyen Age), Eglise (2 <sup>o</sup> moitié du XI <sup>o</sup> siècle)	550 m au Sud-Est
<b>Tourdeaux</b>	Oppidum protohistorique	2,8 km au Sud-Ouest
<b>Colline de Chamans/La Barrière</b>	Constructions gallo-romaine et médiévale	2,7 km à l'Est
<b>Jas de Sivis</b>	Fanum gallo romain	2,6 km au Sud-Est
<b>Les Esclapes</b>	Fosse néolithique	2,8 km au Sud-Est
<b>Quartier du Plan</b>	Four néolithique	2,8 km au Sud-Est
<b>Sites archéologiques d'intérêt secondaire</b>		
<b>La Louvière</b>	Borie d'âge indéterminé	1,2 km à l'Est
<b>Berges du Thoron</b>	Mur et gué aménagé d'âges indéterminés	400 m au Sud-Est
<b>Vallon de Roumijas</b>	Puits d'âge indéterminé	2 km à l'Est
<b>Jas de Sibis 2</b>	Traces d'occupation néolithique et XVIII <sup>o</sup> siècle	2,5 km au Sud-Est
<b>Jas de Ricaud</b>	Traces d'occupation néolithique	2,2km à l'Est
<b>Les Coustances</b>	Traces d'occupation néo moyenne – néo récente	2,5 km au Nord-Est
<b>Jas de Claude</b>	Traces d'occupation gallo romaine	2,6 km au Nord-Est
<b>Le Plan</b>	Canalisation d'âge indéterminé	3,8 km à l'Est
<b>Sigalette</b>	Traces d'occupation gallo romaine	3,2 km à l'Est

#### 2.12.4- Divers

Le site et ses abords ne sont pas concernés par :

- une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (Z.P.P.A.U.P.),
- un secteur sauvegardé au titre de la loi du 4 août 1962.



**SARL BOURJAC – ZI La FITO – 04100 MANOSQUE**  
**Carrière du Grand Bois –MONTFORT (04)**  
**Etude d'impact**

---

- un site inscrit au patrimoine de l'humanité (UNESCO)
- un secteur sauvegardé au titre de la loi du 4 août 1962

#### **2.12.5- Qualification de l'enjeu**

La notation est la suivante : si élément patrimonial à moins de 500 m =1, à plus de 500 m = 0.

Monuments classés ou inscrits	0
Sites classés ou inscrits	0
Sites archéologiques	0
Autres	0
<b>Total</b>	<b>0</b>

#### **Note obtenue**

0	Enjeu Nul
---	-----------

|| En ce qui concerne le patrimoine, l'enjeu est nul.

### **2.13- Règlement d'urbanisme, servitudes et risques**

#### **2.13.1- Règlement d'urbanisme**

La commune de Montfort est dotée d'un POS. Le secteur concerné se trouve en zone NCE du POS où les carrières et leur renouvellement sont autorisés.

L'aspect extérieur des installations doit être conçu pour s'intégrer le mieux possible dans l'environnement.

#### **2.13.2- Servitudes**

Aucune

#### **2.13.3- Risques**

##### **→Base prim.net**

Ci-après extrait de la base concernant les risques « prim.net », pour la commune de Montfort :

## Montfort

INSEE : 04127 - Population : 400

Département : ALPES DE HAUTE-PROVENCE - Région : Provence-Alpes-Côte  
d'Azur

### • Risques

---

Feu de forêt  
Inondation  
Mouvement de terrain  
Risque industriel  
Rupture de barrage  
Séisme                      Zone de sismicité: 4  
Transport de marchandises dangereuses

### • Information acquéreur / locataire

---

- Accès aux **informations pour le département Alpes de Haute-Provence (04)** - Modèle d'état des risques au **format PDF** (80 Ko) ou au **format Word** (270 Ko)

- **Déclaration pré-renseignée des sinistres indemnisés** (Article L125 du code des assurances)

*Les liens vers les préfectures peuvent être "cassés" suite à une mise à jour de la part de la préfecture concernée. Dans ce cas là, il vous suffit de retrouver la page dédiée via le site de la préfecture, ou via un moteur de recherche de type "google" en tapant les mots "information acquéreur locataire" suivis du nom du département.*

---

### • Information préventive

---

Porté à connaissance (PAC) notifié ou transmis au maire par le Préfet le :  
22/11/2005

---

### • Atlas de Zone Inondable

---

Aléa	Nom de l'AZI	Diffusion le
<b>Inondation</b>	AZI Moyenne Durance	-

### • Prise en compte dans l'aménagement

---

Plans	Bassin de risque	Prescrit le	Enquêté le	Approuvé le
<b>PSS Inondation</b>	Durance	01/04/1961	01/04/1961	01/04/1961

- *Les éléments relatifs aux arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sont réputés fiables car directement issus du secrétariat de la commission nationale. Par contre, les informations sur les PPR de cette page ne peuvent servir de base pour la mise en place de l'information aux acquéreurs et*

*locataires. Seuls les arrêtés préfectoraux, publiés sur les sites des préfectures, offrent la garantie d'exhaustivité nécessaire.*

Mise à jour : 14/01/2011

### →Sismicité

La commune se trouve en zone de sismicité 4.

#### 2.13.4- Qualification de l'enjeu

**Le secteur du projet est compatible avec le POS, n'est pas dans une zone à risques et n'est soumis à aucune servitude : l'enjeu est nul.**

## 2.14- Bruits et vibrations

### 2.14.1- Bruits

Les nuisances préexistantes résultent essentiellement

- de la circulation sur les RD 101 et 801
- de l'activité de l'installation, qui existe depuis plus de 50 ans.

La circulation sur les RD 101 et 801 est relativement modeste, toutefois soulignons que le trafic sur la RD 101 dans le secteur considéré supporte l'ensemble des circulations dues aux trois carrières.

Des limitations ont été mises en place : le trafic respectif des carrières est le suivant :

- environ 26 rotations par jour pour la carrière Bourjac
- 60 rotations par jour pour les carrières Perrasso.

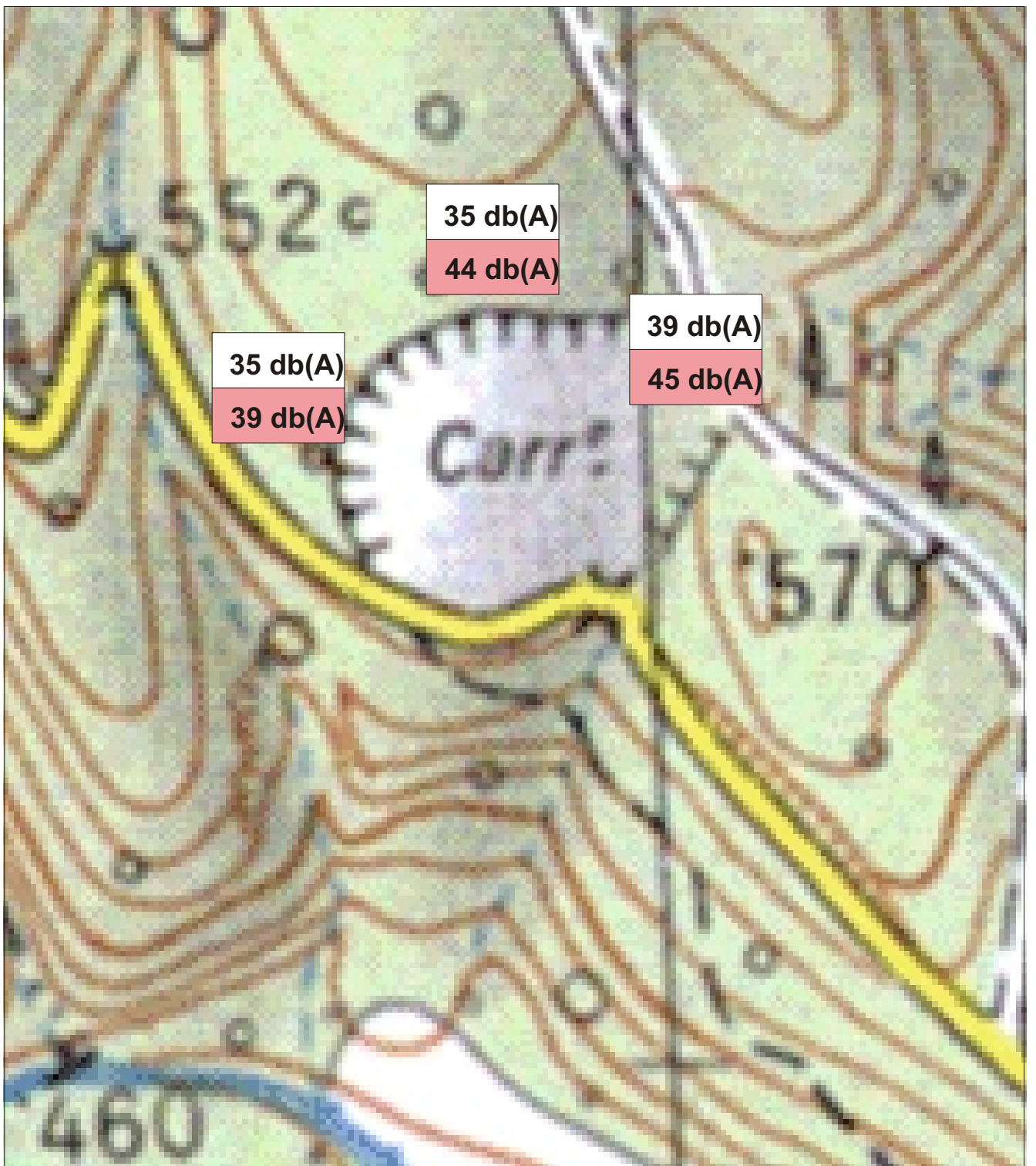
Des mesures de bruit hors fonctionnement de la carrière ont été réalisées, d'une part lors d'une campagne de mesure en 2008 (rapport en annexe), d'autre part pour la réalisation du présent dossier.

Les résultats des mesures réalisées en 2010 sont portés sur la carte jointe ci-après.

Les niveaux sonores des deux séries de mesures sont récapitulés dans le tableau suivant :

	<b>Angle Sud-Est (entrée)</b>	<b>Angle Sud- Ouest</b>	<b>Angle Nord- Est</b>	<b>Angle Nord- Ouest</b>	<b>Centre Nord</b>
<b>2008</b>	45,0	47,8			40,2
<b>2010</b>	45		44	39	





0 125 m

45 db(A)	Minimum
45 db(A)	Moyen

**Carte du bruit à l'état initial  
(sans fonctionnement de l'installation)**

**SARL BOURJAC – ZI La FITO – 04100 MANOSQUE**  
**Carrière du Grand Bois –MONTFORT (04)**  
**Etude d'impact**

Les niveaux sonores mesurés au voisinage de l'installation (à l'état initial=hors fonctionnement de celle-ci), montrent qu'ils ne dépassent pas 47,8 dB(A), ce qui correspond à un environnement assez calme. Les pics de bruit sont ressentis lors de passage de véhicules sur la RD101.



### 2.14.2- Vibrations

Ni le site ni son voisinage ne sont le siège à l'état initial, de vibrations. Les activités de carrière (celle de Bourjac et les deux de Perasso) nécessitent le tir de mines. Ils sont réalisés de manière à respecter les normes permises par la réglementation en ce qui concerne les vitesses particulières.

### 1.14.3- Qualification de l'enjeu

Le secteur présente un niveau de bruit assez faible, et pas de vibrations dépassant les seuils. De plus le secteur est éloigné de toute habitation, néanmoins le bruit constitue un dérangement pour la faune, l'enjeu est donc considéré comme moyen.

### 2.15- Emissions lumineuses préexistantes

Les seules sources préexistantes d'émissions lumineuses résultent des circulations locales sur la RD 101 et la RD 801.

## **2.16- - Déchets**

Les déchets ménagers et assimilés locaux sont collectés et acheminés vers un centre de traitement autorisé.

Pour les déchets spéciaux, des filières de collecte et de traitement sont organisées.

Les principales entreprises qui collectent ces déchets dans les –Alpes de Haute Provence sont les suivantes :

<b>Entreprises</b>	<b>Matières concernées</b>
<b>Alpes assainissement</b>	Déchets par type de déchets Déchets de chantier Collecteur déchets du bâtiment
<b>Gros environnement</b>	Déchets par type de déchets Ferrailles Métaux non ferreux Batteries Collecteur déchets de chantier
<b>S.R.R.U.H.</b>	Batteries Filtres à huile Huiles

Les principaux centres proches de Montfort et susceptibles d'accueillir les déchets produits par le BTP (déchets inertes et déchets spéciaux) sont :

- la déchèterie de la CC des 3 vallées à Digne
- l'entreprise Minetto à Sisteron
- l'entreprise Chaillan Matériaux Recyclage à La Brillanne
- le CET3 de Peyruis

**|| Les déchets ne constituent pas un enjeu.**

## **2.17- Transports et approvisionnements**

Les transports et approvisionnements sont réalisés à partir de la RN 96, puis la RD 101, enfin par la piste interne au site.



L'estimation de la circulation de véhicules due à l'activité carrière, au cours de la dernière décennie, est la suivante :

➤ **Pour la carrière BOURJAC**

- poids lourds transportant les produits extraits de carrière : **20 rotations/jour** ;
- circulation de poids lourds, liée au fonctionnement de la carrière (approvisionnement en eau, en carburant, en matériel divers) : **1 rotation/jour**
- circulation de véhicules légers : **4 rotations/jour**

Soit au total **25 rotations/jour** ou encore du point de vue des riverains **50 passages/jour**.

➤ **Pour les carrières PERASSO**

Le trafic total (poids lourds et véhicules légers) est estimé à **60 rotations/jour** soit **120 passages/jour**.

Etant donné que les routes sont des infrastructures destinées à la desserte d'une population limitée mais d'une zone très vaste, on peut considérer qu'elles constituent un enjeu moyen. La population riveraine des tronçons routiers concernés par la carrière (la RD101 essentiellement) est peu nombreuse (quelques habitations). L'enjeu peut être qualifié de moyen.

## **2.18- Risques vis-à-vis de la sécurité publique**

Les risques s'apprécient en évaluant :

- Les sources de dangers
- La présence de population.

### **2.18.1- Autres installations présentes (proximité/connexité)**

En dehors des activités présentes sur le site Bourjac du Grand Bois (activité de carrière, traitement et valorisation des produits extraits), il existe deux carrières situées à proximité. Sur les sites de ces carrières existent également des activités de traitement et de valorisation des produits extraits. Les interactions sont faibles, sauf en ce qui concerne la circulation (circulation des camions de toutes les carrières sur la RD 101 : coactivité de circulation), et les risques de feux de forêt, qui, du fait de la proximité avec les zones boisées, peuvent se propager de l'une vers la ou les autres.

Il n'y a pas d'Etablissement recevant du Public (ERP) dans le voisinage : les plus proches sont situés à Château-Arnoux St Auban, à plusieurs km de distance.

#### **2.18.2- Population**

Dans un rayon de 300 m autour du site, il n'y a aucune urbanisation.

En ce qui concerne les distances d'isolement vis-à-vis de la population installée avoisinante, il est à noter que les habitations les plus proches sont distantes de plus d'1 km de la carrière.

#### **2.18.3-Circulation**

Le risque le plus important est celui qui est occasionné par les circulations sur la RD 101, qui jouxte le site d'exploitation et où circulent également les camions des autres carrières, ainsi que les usagers locaux.

Les circulations de camions gênent particulièrement trois habitations présentes en bordure de la RD 101 à proximité du carrefour avec la RD 96.

#### **2.18.4- Qualification de l'enjeu**

**En fonction des paramètres cités et, étant donné l'absence de population au voisinage sauf au niveau des 3 habitations présentes en bordure de la RD 101 au carrefour de la RD 96, l'enjeu peut être qualifié de faible à moyen.**

### **2-19- Interactions entre tous les éléments**

La carrière du Grand Bois est implantée dans un site où les conditions naturelles sont relativement sévères avec :

- un substratum calcaire subaffleurant karstifié qui « absorbe » rapidement toutes les eaux de surface ;
- un sol peu épais pauvre en matières humiques ;
- un climat semi aride.

Il s'en suit que le secteur :

- n'est pas habité ;
- n'est le siège d'aucune activité agricole si ce n'est un pâturage extensif ;
- présente une flore et une faune spécialisée des milieux secs.

## 2-20 Récapitulatif des enjeux

	<b>Existence et importance des enjeux</b>
<b>Morphologie, relief</b>	Faible
<b>Eaux de surface</b>	Moyen
<b>Géologie</b>	Nul
<b>Eaux souterraines</b>	Moyen
<b>Occupation du sol</b>	Faible à nul
<b>Climat</b>	Nul
<b>Qualité de l'air</b>	Faible
<b>Faune/flore</b>	Faible
<b>Loi montagne</b>	Nul
<b>Paysage</b>	Faible
<b>Activités-économie-Environnement humain</b>	Fort
<b>Patrimoine</b>	Nul
<b>Urbanisme-servitudes-risques naturels</b>	Nul
<b>Bruits-Vibrations</b>	Moyen
<b>Déchets</b>	Nul
<b>Transport, circulation routière</b>	Moyen
<b>Sécurité publique</b>	Faible à moyen